Bulletin Communal

N° 30- Décembre 2025





Sommaire :

- *Mot du maire* 1
- *Travaux 2026* 2-6
- *Notre village en 2025* 6-12
- *Le Comité des fêtes* 13-15
- *Les Bassignots* 16-17
- *La Saint Hubert* 18
- *Jeux* 19
- *Se faire recensé* 20
- *Liste électorale* 20
- *Réforme électorale* 21
- *Service des eaux* 22
- *Divers* 23
- *Aides à la rénovation* 24-25
- *Services communaux* 26
- *État civil* 27
- *Agenda 2026* 28
- *Réponses aux jeux* 28

Le mot du maire

Pour notre commune, le début de l'année 2025 a été marqué par le départ en retraite de Françoise et Patrick Mahoudeau. Arrivés le 1er septembre 1988 à Dammartin-sur-Meuse, ils ont tenu la boulangerie, épicerie et tabac durant 36 années. Sur le pont toute l'année, ce couple sympathique a bien mérité de profiter de sa retraite. Faute de repreneur, cela entraine la fermeture de la boulangerie et du magasin de proximité pour les habitants. La boulangerie était un lieu de vie, de rencontres et de lien social pour les dammartinois et pour les clients de passage. Ouverte depuis des décennies, la boulangerie incarnait une tradition artisanale et un savoir-faire local. À notre époque, la concurrence des grandes surfaces et des boulangeries franchisées rend très difficile le métier d'artisan boulanger.



Début 2026, le mandat que vous avez confié en 2020 au conseil municipal se termine. Je remercie sincèrement tous les conseillers municipaux qui se sont beaucoup impliqués pendant six ans dans la vie de notre commune. Je remercie particulièrement Jean-Marc et Jean-Paul, mes adjoints, qui m'ont secondé efficacement et quotidiennement durant ce mandat. J'ai pu me reposer sur eux notamment pour la gestion de la salle des fêtes, la surveillance constante des réseaux d'eau et l'organisation des affouages.

La vie d'une commune se mesure aussi au dynamisme de ses associations. Elles jouent un rôle fondamental dans la vie du village en tissant du lien social et en animant la commune. Je cite pêle-mêle les manifestations de nos associations tout au long de l'année : brocante du 15 août, loto, marché de Noël, concours de belote, octobre rose, soirée beaujolais nouveau, journée pêche... Le comité des fêtes a accompagné des manifestations comme le 14 juillet, le concert de la chorale des hommes, le festival des diseurs d'histoires. Je remercie tous les présidents d'associations ainsi que tous les membres bénévoles pour leur implication et leur contribution à l'animation et au dynamisme local. J'associe à ces remerciements Colette et Sophie, nos salariées. dévouées qui œuvrent quotidiennement au service des habitants.

À vous chers habitants de Dammartin-sur-Meuse, avec les membres du conseil municipal et des associations, je vous adresse mes vœux les plus chaleureux de bonne année 2026, que cette nouvelle année voie vos projets se réaliser, que votre travail vous apporte satisfaction, que votre quotidien soit agréable et heureux en famille et en amitié

Joël Millé

TRAVAUX ET RÉALISATIONS 2025



Janvier

Enfouissement des câbles du château d'eau



Un violent orage en août 2024 a endommagé les câbles aériens qui alimentent en électricité le château d'eau et qui commandent les démarrages et les arrêts des pompes du puits route d'Avrecourt. Pour éviter de pareils incidents, il a été décidé d'enfouir ces réseaux électriques.

Les propriétaires concernés par le passage d'une tranchée dans leurs vergers ont tous accepté que la commune réalise ces travaux sur leurs terrains.

Le 2 janvier 2025, Stéphane Geoffroy, entrepreneur en terrassement a creusé la tranchée pour relier le château d'eau au poteau électrique où se trouve l'arrivée du courant. Le 13 janvier quelques conseillers municipaux, Jean-Marc, Jean-Paul et Christian, ont déroulé les gaines dans lesquelles ont été enfilés les câbles électriques. Quelques jours plus tard, la tranchée a été rebouchée et la bascule électrique souterraine a été faite. Les anciens câbles électriques aériens ont été démontés le 19 février avec le concours d'Hervé et son engin télescopique. Le 22 février le poteau endommagé a été arraché et les roches enlevées.



Pour terminer la remise en état, le terrain a été nivelé et réensemencé en herbe par Bastian SIVADE.

Cette opération a pris un peu de temps mais elle permet de sécuriser le fonctionnement de notre château d'eau et donc notre alimentation en eau potable. Merci à tous ceux qui ont permis que ces travaux puissent être réalisés sans coupure de l'approvisionnement en eau des habitations . Une grande partie de ces travaux a été prise en charge par l'assurance de la commune.



Février

Désamiantage et retrait du plomb

La commune, propriétaire depuis le mois d'octobre des immeubles de la rue de la Chapelle, a missionné le cabinet C mon Diag d'Andelot pour réaliser un diagnostic amiante et plomb avant démolition. Son rapport indique la présence d'un peu d'amiante dans un tuyau d'aération en fibrociment et de plomb dans la peinture des volets métalliques.

Afin de pouvoir démolir les bâtiments en toute sécurité, une entreprise spécialisée dans la dépollution, D3 de Vittel, est intervenue le 21 février . Équipés de combinaisons spéciales et de masques ventilés, les techniciens ont démonté les tuyaux et les volets incriminés. Le tout, bien emballé, a été évacué par l'entreprise pour être recyclé.

Mars

Enlèvement des tombes à l'issue de la procédure de reprise

Le 31 octobre 2022, le conseil municipal avait décidé d'engager un programme de reprises de sépultures en terrain commun dans notre cimetière. Quelques familles, dont les tombes devaient être reprises, se sont manifestées pour conserver les emplacements de leurs aïeux et par conséquent ils ont régularisé leur situation en prenant une concession. Au terme de cette procédure et après le constat d'abandon, Bastian SIVADE a été chargé d'enlever les monuments des tombes concernées. Les stèles avec des inscriptions ont été gardées. Les emplacements ainsi libérés ont été récupérés par la commune.

Beaucoup de monuments, très anciens, étaient devenus dangereux et certains menaçaient de tomber et risquaient de provoquer un accident, d'autres encore avaient déjà été mis à terre.



Mars

Changement de la pompe du forage de Malroy

Durant le mois de janvier, la pompe du forage de Malroy a cessé brutalement de fonctionner. Grâce à la canalisation reliant le château d'eau du bourg et la bâche du hameau, l'alimentation en eau a pu être maintenue en attendant le remplacement de la pompe défectueuse.



L'extraction de l'ancienne pompe a été réalisée le 31 mars par le technicien d'EauPlusServices avec l'aide de Jean-Marc et Jean-Paul. Elle est fixée à l'extrémité d'un tube de six mètres. La nouvelle pompe a été vissée sur un tube neuf et après raccordement électrique, descendue dans le forage. Désormais elle assure le pompage de l'eau consommée à Malroy et contribue au renfort et à la sécurité de l'approvisionnement de tout le village.



Mai — Réfection du pignon mitoyen avant démolition



Préalablement à la démolition des bâtiments achetés par la commune rue de la Chapelle, il était indispensable de consolider un mur mitoyen, en très mauvais état, qui menaçait de s'effondrer. Le démontage du toit et des poutres des planchers intérieurs fragilisait la solidité de ce mur.

Afin de pouvoir travailler en toute sécurité, l'entreprise, avec un gros engin de manutention, a donc méticuleusement démonté le toit et la charpente du premier bâtiment mitoyen déjà en grande partie effondré. Ensuite, les maçons ont démoli une partie du vieux mur, pierre par pierre, pour le reconstruire en agglos.

Mis complétement à nu, il était également nécessaire de réaliser un enduit pour le protéger des intempéries. C'est l'entreprise MAGNIER de Saints-Geosmes qui a fait ce travail délicat.







Juin — Changement de vannettes rue Principale

Prévu depuis plusieurs années, la réfection des trottoirs rue Principale, côté Meuse, a été programmé pour le mois de septembre. Après vérification, il s'est avéré que les bouches à clé de l'adduction d'eau, situées sur le trottoir , étaient toutes grippées et impossible à débloquer. Ces vannettes communales, dissimulées sous des plaques métalliques, jouent un rôle important . Elles permettent d'isoler chaque habitation et de couper l'arrivée d'eau individuellement si nécessaire.

Il a donc été urgent de changer sept vannes avant la réfection des trottoirs. Ce travail a été effectué par Stéphane Geoffroy, entrepreneur à Montigny-le-Roi.

Août

Démolition des bâtiments rue de la Chapelle

A Dammartin-sur-Meuse comme dans de nombreux villages, les bâtiments en ruine s'imposent comme des cicatrices visibles du temps qui passe. Les façades effondrées, les toitures éventrées, les fenêtres béantes sont des plaies silencieuses de nos villages.

Conscient de ce problème, le 21 septembre 2021, le conseil municipal avait donné un avis favorable à la négociation en vue de l'achat de bâtiments situés rue de la Chapelle qui commençaient à s'effondrer. Avec cette décision, le conseil souhaitait sécuriser des structures instables qui peuvent tomber en mettant en danger les biens riverains ou les passants. Cette décision permet aussi de libérer du terrain en vue de faire naître de nouveaux projets et réduire la multiplication des endroits abandonnés qui nuisent à l'attractivité de nos communes.

L'administration départementale a bien saisi tout l'intérêt et l'exemplarité de ce projet. Elle a souhaité l'accompagner en proposant à la commune un appui technique et administratif gratuit pour mener à bien cette initiative.

En outre, la commune a pu compter sur les services de l'EPF-GE (Établissement Public Foncier du Grand-Est). Elle a également bénéficié d'aides de l'État à hauteur de 71 336 € (DETR : 52 723 € et Fonds Vert : 18 613 €). Le coût de l'opération à ce jour est de 101 690 € Htva.





Les bâtiments en ruine ne sont pas une fatalité. Derrière chaque mur fissuré, il y a une histoire à raconter… et un avenir à reconstruire.





Dammartin-sur-Meuse propose trois terrains viabilisés, les personnes intéressées peuvent s'adresser à la Mairie.



Septembre — Réfection des trottoirs rue Principale



Les trottoirs de la rue principale en direction de Meuse avaient besoin d'une sérieuse réfection. Au fil du temps, de nombreux nids de poule s'étaient formés qui rendaient la circulation des piétons dangereuse et celle des véhicules chaotique.

Au mois de septembre, l'entreprise Martel a retiré l'ancien revêtement. Du côté gauche, des bordurettes ont été installées pour retenir l'enrobé en raison de la déclivité vers les habitations. Tous les ouvrages ont été remis à niveau ou remaçonnés et les bordures de trottoirs abimées ont été changées. L'entreprise a ensuite posé l'enrobé sur les trottoirs.

Quelques habitants ont profité de la présence de l'entreprise pour aménager leur devant de maison. Ils ont ainsi bénéficié de la même tarification que la commune.

Octobre — Rénovation du monuments aux morts



Le monument aux morts de Dammartin-sur-Meuse constitue un élément central de notre mémoire collective. Érigé en hommage aux soldats tombés pour la France, il incarne les valeurs de courage, de sacrifice et d'unité nationale. Avec le temps, ce lieu de recueillement a subi les effets des intempéries et du vieillissement des matériaux. Une rénovation devenait nécessaire.

La stèle proprement dite, après un nettoyage, a été repeinte. Les joints des marches d'accès ont été refaits. La grille entourant le monument a été démontée, le muret lavé et peint. Les anciennes plantations, remplies de chardons, ont été enlevées et remplacées par des vivaces qui ne demandent qu'à s'étoffer. Un dallage en pavés termine l'accès au monument.

Il est important que ce lieu de mémoire et de commémoration reflète la dignité et le respect dus aux morts de notre commune et aux anciens combattants. C'est Bastian Paysage de Dammartin qui a réalisé cette rénovation.



NOTRE VILLAGE EN 2025

ANN SIEBEN. Le 14 janvier 2025, notre village a eu la visite surprise d'une pélerine américaine Ann Sieben. Sa visite n'est pas un hasard, DAMMARTIN-sur-Meuse est en effet une étape sur le périple qu'elle a entrepris depuis plusieurs mois. Elle visite cet hiver les villages "Saint-Martin" de l'est de la France. A raison de 35 à 40 kilomètres à pied par jour, Ann a rendu visite à 67 communes, soit environ 3 000 kilomètres. Partie le 11 novembre 2024 de le basilique Saint-Martin de Tours pour une quatrième boucle, son parcours se termine le 6 février 2025 également à Tours. Chaque soir elle demande l'hospitalité aux municipalités ou aux habitants pour passer la nuit.



A chaque étape, Ann demande d'apposer le cachet communal sur son crédenciale en peau de chèvre afin de valider officiellement chaque étape de son long parcours.

Ses missions :

- Rendre hommage à **Saint Martin de Tours**, figure de compassion et de justice. Il est également l'un des saints patrons de la France avec Saint Denis et Saint Louis.
- Créer des liens entre les communes rurales et promouvoir la **tolérance, l'égalité et le partage**.
- Elle se considère comme **l'ambassadrice de Saint Martin**, marchant dans ses pas et partageant son message.

"*Chaque pas est un défi, chaque personne que je rencontre est quelqu'un de nouveau pour moi, c'est toujours intéressant*."
Ann Sieben

Après une carrière d'ingénieure nucléaire dans des institutions gouvernementales américaines, Ann SIEBEN a tout arrêté et est partie marcher.

À 61 ans elle a déjà parcouru plus de 80 000 kilomètres à pied dans 56 pays, dont la France, au cours des dix-sept dernières années. Depuis l'été 2021, Ann s'est lancée dans un tour de France des communes saint-martinoises à pied. Elle a déjà réalisé trois itinéraires : le premier dans le nord-ouest du pays, le deuxième au sud-ouest et le troisième au sud-est, jusqu'à la Corse.

L'Américaine explique les raisons de son pèlerinage. « Saint-Martin est devenu une figure universelle en raison de son acte de charité envers un pauvre, et je marche pour visiter les communautés rurales de France, et rencontrer les habitants, les élus et établir ainsi une relation de confiance, symbole de paix, entre inconnus. »





Ci-contre et ci-dessus Ann et son précieux crédenciale avec toutes les étapes de son périple et les tampons de chaque commune visitée.

VOL D'UN PORTAIL. Le 20 janvier, nous avons constaté la disparition d'un vantail du portail de la clôture du forage route d'Avrecourt. C'est la troisième fois que la commune subit un tel préjudice. En juillet 2018 déjà, des panneaux de grillage rigide de l'aire de protection du puits du Pré Chatenay avaient été dérobés, et en novembre 2024 c'est au tour du portail de disparaitre.



Il est à déplorer que l'assurance de la commune ne prend pas en charge un tel préjudice.

NOTRE VILLAGE EN 2025



ATELIER NUMÉRIQUE.

Une première réunion de présentation des ateliers numériques en novembre 2024 avait permis de constituer un deuxième groupe de formation. Depuis ce début de l'année les activités ont débuté. Chaque jeudi matin, à la mairie de DAMMARTIN-sur-Meuse, une petite dizaine de personnes du village se retrouve pour suivre assidument la formation informatique proposée par Guillaume BERGIRON, conseiller numérique du Grand-Langres.

Le formateur dispose de plusieurs ordinateurs mis à la disposition des "élèves", mais chaque participant peut également apporter son matériel personnel. Les cours ne sont pas didactiques, tous les problèmes que peut rencontrer chaque utilisateur sont abordés. Que se soient sur des soucis d'utilisation d'un smartphone ou d'une tablette ou d'un ordinateur, Guillaume répond à toutes les questions et prodigue des conseils pour une bonne utilisation en toute sécurité de tous les appareils informatiques. Il explique comment bien protéger ses données personnelles, comment éviter les arnaques en ligne, utiliser les réseaux sociaux , naviguer sur internet …

Tous les participants sont ravis de cette formation interactive et de l'excellence du formateur. Les cours ont débuté le 13 février, à raison de trois séances par mois et une interruption jusqu'en janvier 2026.



NOUVELLE PLATE-FORME POUR LES CONTENEURS.

Le Syndicat Départemental d'Énergie et des Déchets de la Haute-Marne, en charge de la gestion des déchets ménagers a décidé l'installation d'un nouveau conteneur pour recueillir les papiers et les cartonnettes. La réalisation de la plateforme où est posé ce bac est à la charge de la commune. L'emplacement a été légèrement modifié pour permettre un accès plus aisé aux camions de collecte. La nouvelle aire permettra de recevoir également la benne à verre.

Face à l'augmentation des volumes de déchets d'emballage, notamment les cartonnettes (petits cartons issus de produits alimentaires, cosmétiques, etc.), la mise en place d'une plate-forme dédiée permet de centraliser la collecte, de faciliter le tri et d'encourager le recyclage.

Une équipe de DEFIS 521 est venue le 25 mars et les jours suivants pour terrasser le terrain et ensuite couler une aire bétonnée qui pourra désormais accueillir les deux conteneurs.

CONTRÔLE DU DÉFIBRILLATEUR

Le défibrillateur automatisé est un dispositif médical qui peut sauver des vies en cas d'arrêt cardiaque. Mais pour qu'il soit efficace, il doit être **parfaitement fonctionnel** à tout moment. C'est pourquoi son contrôle et sa maintenance sont nécessaires.

Un technicien de chez Schiller est venu le 12 mars pour procéder au contrôle du défibrillateur installé à la salle des fêtes et s'assurer de son bon fonctionnement.





POTELETS ENDOMMAGÉS.

Le 9 mai un véhicule non identifié a accroché et tordu deux potelets à hauteur du 39 rue principale. Le préjudice pour les finances de la commune est de 1 560 € . La réparation, en l'absence de déclaration d'accident de l'auteur, n'est pas prise en charge par l'assureur de la commune.



8 MAI.

Le 8 mai 2025 la municipalité invite ses habitants à se rassembler devant le monument aux morts. La cérémonie de commémoration du **8 mai 1945** rend hommage aux combattants et aux victimes de la Seconde Guerre mondiale.

Après lecture du message officiel du ministre des Armées et le dépôt d'une gerbe par Jean-Marie BOLLOTTE, une minute de silence à été respectée en hommage aux morts de notre village sur les champs de bataille.

Un vin d'honneur est proposé à tous les participants dans la salle des fêtes.

Cette petite cérémonie est l'occasion de transmettre la mémoire aux jeunes générations et de rappeler l'importance de la paix, de la liberté et de la solidarité.



NOTRE VILLAGE EN 2025



CONCERT DU CHŒUR DES HOMMES DU BASSIGNY.

Dirigé par Pascaline Rollin, le Chœur des hommes du Bassigny est une chorale exclusivement masculine (sauf à la baguette !), qui interprète un répertoire varié allant des chants traditionnels aux pièces sacrées. Leur prestation dans des lieux intimistes comme les églises locales crée une atmosphère propice au recueillement et à la célébration.

Le Chœur des hommes du Bassigny fait vibrer les églises de la région avec ses concerts chaleureux . Vendredi 13 juin, il donnait un récital gratuit dans l'église de Dammartin devant une belle assistance. A l'issue du concert chanteurs et spectateurs se sont retrouvés à la salle des fêtes autour d'un verre de l'amitié offert par le comité des fêtes.



DÉGATS A LA STATION DE POMPAGE



Suite à une alerte de baisse de pression dans le réseau de distribution d'eau par des habitants, le constat a été fait que les pompes du puits route d'Avrecourt avaient cessé de fonctionner depuis plusieurs heures. La cause, l'explosion du disjoncteur du boitier d'alimentation électrique des pompes. Les techniciens ENEDIS alertés sont intervenus rapidement pour remplacer l'élément défectueux. Selon leur expérience, une des causes possibles à cet incident est une limace qui se serait introduite dans le boitier et qui en passant malencontreusement sur les bornes du disjoncteur aurait provoqué un court-circuit.

OUVERTURE DE LA BROCANTE SOS ENCOMBRANTS



Le 12 juillet, Jacky Blanchon a ouvert une brocante au 66 rue principale. Ce magasin propose une belle sélection de meubles, tableaux, vases anciens et objets d'art. Il est également spécialisé dans le débarras de maisons.

Dans son magasin ouvert les week-ends et les jours fériés, Jacky propose des friandises et la possibilité d'une petite restauration ainsi que des glaces à l'italienne.



14 JUILLET. Avant les festivités de la Fête Nationale, les résidents de Dammartin étaient invités à se recueillir devant le monument aux morts. Un hommage a été rendu aux victimes des deux guerres mondiales ainsi qu'aux acteurs de la révolution française qui ont bâti les fondements de notre république.

Charlotte POISSE et Marcel FIERHELLER aidé par son fils Jean-Marie ont déposé une gerbe sur les marches du monument et une minute de silence à été respectée .

Pour clôturer cette petite cérémonie, un vin d'honneur était servi à tous les participants à la salle des fêtes.

SHOW CIRCUS. Jeudi 28 août, le village a vibré au rythme d'un spectacle de cirque exceptionnel présenté par Dany, un artiste passionné avec 42 ans d'expérience, accompagné de ses enfants, Michèle et Alexis Loyal.



Une quarantaine de spectateurs ont été émerveillés par une variété de numéros impressionnants, acrobatie, jonglerie, cerceau en feu, lasso, maniement du fouet. Dany avec son talent incontestable a su faire participer petits et grands. Les enfants ont aussi été acteurs de certains numéros. Ils se sont



illustrés avec brio à un exercice d'équilibre avec les assiettes chinoises, et à l'initiation au hula-hoop. Les artistes improvisés ont été remarquables comme en témoignent les tonnerres d'applaudissements du public. A l'entracte, les enfants présents ont eu le plaisir de déguster une barbe à papa offerte par le Show Circus.

Ce spectacle a non seulement diverti, mais a aussi créé des souvenirs inoubliables pour les familles présentes

MIGRATION DES CIGOGNES



Jeudi 21 août, notre village a eu la surprise d'accueillir plusieurs dizaines de cigognes blanches. Elles ont fait une pause de plusieurs heures dans les prés environnants et jusque sur le clocher de l'église. Elles ont pu se nourrir et se reposer avant de reprendre leur envol. C'est un très beau spectacle et inhabituel. Notre village était cette année sur la route de leur longue migration, la cigogne est le signe annonciateur de la venue de bébés, un très bon présage en vue du prochain recensement.

NOTRE VILLAGE EN 2025

RENTRÈE DES CLASSES À SAULXURES.

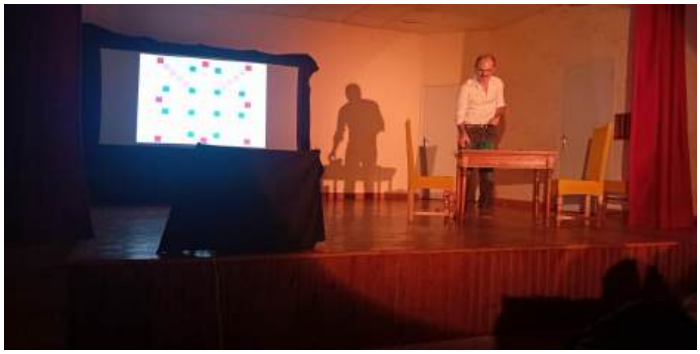
Lundi 1er septembre, les 30 élèves inscrits à l'école primaire de Saulxures ont bien fait leur rentrée. Fabienne Develay, directrice, accueille les enfants de maternelle, quatre en petite section, deux en moyenne section et quatre en grande section ainsi que les élèves de cycle 3, trois en CM1 et deux en CM2. Elle est toujours accompagnée de Séverine Perrot, Atsem (Agent territorial spécialisé des écoles maternelles) qui l'assiste dans les activités de la classe. Corine Gaudry accueille les quinze élèves de cycle 2 : quatre en CP, deux en CE1 et neuf en CE2. Petite nouveauté cette année : un accueil périscolaire a été mis en place par le Grand Langres dans les locaux de l'école, le matin et le soir. La pause du midi est assurée par les bénévoles du Foyer rural de Saulxures qui proposent un coin dînatoire mis en place pour répondre aux besoins des parents. Les 18 enfants venant des communes de Dammartin-sur-Meuse et Meuse empruntent les transports scolaires assurés cette année par Sabrina, les plus jeunes sont surveillés par Séverine Perrot qui assure aussi l'accompagnement dans le bus. L'école compte aussi deux enfants venant de Rançonnières dont la famille assure les déplacements matin, midi et soir. Les enfants heureux de reprendre après la pause estivale attendent avec impatience la mise en place des nouveaux projets tout au long de l'année scolaire par l'équipe enseignante.



DISEURS D'HISTOIRES.

Pour la 35ème édition, le Festival des Diseurs d'Histoires 2025 en Haute-Marne se déroule du 11 octobre au 29 novembre. Il propose plus de 30 spectacles dans 40 lieux différents. C'est la fédération départementale des foyers ruraux de la Haute-Marne qui est à l'origine de cette manifestation.

Par l'intermédiaire de Sophie et de la médiathèque départementale, le spectacle de Fred DUVAUD et sa "Partie de scrabble" était présenté à la salle des fêtes le mercredi 5 novembre. Pour une première participation du village à l'événement, c'est une assistance clairsemée qui est venue applaudir l'artiste. Au vu de la qualité de la prestation, il n'est pas à douter que le "bouche à oreille" fera bouger les foules l'année prochaine.





11 NOVEMBRE.

Ce mardi 11 novembre 2025, c'était la première cérémonie depuis les travaux de rénovation du monument aux morts. À l'occasion du 107ème anniversaire de la commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918 marquant la fin des combats de la Première Guerre mondiale, une trentaine de personnes étaient présentes pour écouter le message officiel de la ministre des Armées et des Anciens Combattants. Céline et Michel ont déposé une gerbe de fleurs. Pour clore cette cérémonie, la municipalité a convié les habitants présents à rejoindre la salle polyvalente pour un moment convivial.



LE COMITÉ DES FÊTES



EMPOISSONEMENT En préambule à la journée pêche du dimanche 13 avril, vendredi 11 avril, le comité des fêtes du village a donné rendez-vous aux bénévoles de l'association pour mettre à l'eau des truites dans l'étang du Petit Val situé route d'Avrecourt. Pour que cette journée soit un succès, 120 kg de truites arc-en-ciel et 30 kg de saumon, en provenance de la pisciculture du Breuchin à Amont et Effrene (Haute-Saône), ont été déversés dans cet étang.



JOURNÈE PÊCHE À LA TRUITE. Ce dimanche 13 avril, le temps n'était ni trop chaud, ni trop froid, c'est -à-dire un temps idéal pour passer une bonne journée au bord de l'eau et pêcher la truite. Le rendez-vous était organisé par le comité des fêtes de Dammartin-sur-Meuse, au bord des étangs du Petit Val, le long de la route d'Avrecourt.

Quelques 54 pêcheurs ont répondu présents. Équipés comme des professionnels, dès 8 h 30, les pêcheurs ont jeté leur ligne pour essayer de prendre le maximum de truites qui avaient été déversées deux jours auparavant dans l'étang. Le stand buvette-restauration tenu par les bénévoles de l'association, a permis aux pêcheurs et à leurs familles de se désaltérer et de déguster un bon barbecue agrémenté de frites.

14 JUILLET. Les festivités du 14 juillet ont débuté par une cérémonie au monument aux morts et un dépôt de gerbe. Une minute de silence en hommage aux soldats du village morts pendant les deux dernières guerres mondiales faisait suite. Puis, le conseil municipal et le comité des fêtes ont convié conjointement les villageois à se rendre à la salle des fêtes pour profiter tous ensemble du buffet gratuit.



Plus de 100 personnes ont répondu à cette invitation dont le menu était un repas froid, préparé par Céline de Sarrey. Pour faciliter la digestion, le jeu de quilles était ouvert à tous. Les enfants n'étaient pas oubliés puisque divers jeux leur étaient réservés. Une bonne ambiance a régné tout au long de la journée.



26ème VIDE-GRENIERS

La tradition du 15 août à Dammartin, c'est le vide-greniers. Cette année était la 26e édition, et depuis sa création, la manifestation n'a pas pris une seule ride. Avec une organisation bien rôdée, les membres du comité des fêtes, sous la présidence de Marie-Blanche Pierre, ont chacun leur responsabilité. Depuis une bonne semaine déjà la fête se préparait.

Vendredi 15 août, tous les ingrédients étaient réunis pour assurer le succès de ce vide-greniers : un temps idéal, 75 exposants, des bénévoles actifs, des promeneurs et acheteurs venus en nombre.

Dès 6 h 30, les exposants ont pris d'assaut la rue de la Chapelle, guidés par les organisateurs pour trouver leur emplacement. Puis, avant même que les étals ne soient tous installés, les premiers chineurs se sont empressés autour des stands, afin de dénicher l'objet coup de cœur, pour les collectionneurs, les effets militaires ou les capsules de champagne.

Tout au long de la journée, les badauds ont pu déambuler de long de cette rue en essayant de marchander l'objet convoité. Aux environs de midi, il fallait être patient pour se rendre au stand restauration-buvette tenu par les membres du comité des fêtes, et attendre qu'une table se libère afin de déguster une assiette bien garnie cuisinée maison, dans une ambiance très conviviale et se reposer à l'ombre sous le barnum.



OCTOBRE ROSE.

Mercredi 15 octobre, à 13 h 30, c'était l'effervescence



devant la salle des fêtes de Dammartin-sur-Meuse. Le maire du Châtelet-sur-Meuse, ainsi que les comités des fêtes de ces deux communes et la présidente du Club de l'amitié de Bourbonne-les-Bains étaient rassemblés pour accueillir la cinquième étape cycliste de l'association de Soutien aux opéré(e)s du sein.

La halte d'un peu plus d'une heure a permis aux coureurs de se restaurer dans une salle joliment décorée. Beaucoup d'habitants ont soutenu, par leurs dons, les efforts de tous ces bénévoles. Mme Blanc, présidente du Club de l'amitié de Bourbonne a offert 41 cœurs réalisés par les membres du club. Les participants, ainsi que le restaurant "chez Céline" de Sarrey qui a offert les hors-d'œuvre pour le repas, ont été chaleureusement remerciés. A 15 h 15, les cyclistes ont enfourché leur monture, rejoints par les membres du Club cycliste nogentais en direction d'Avrecourt et en mettant le cap sur Mandres-la-Côte à travers les petites routes de notre sud haut-marnais.



OCTOBRE ROSE.

Après avoir accueilli la cinquième étape cycliste des bénévoles de l'association de Soutiens aux Opéré(e)s du Sein, Dammartin, en collaboration avec la commune voisine du Châtelet-sur-Meuse et le comité des fêtes de ces deux communes, avec à leur tête respectivement Marie-Blanche et Marie-Laure, avait organisé un repas à la salle des fêtes samedi 18 octobre.

Ce repas préparé par le restaurant Chez Céline (qui a offert une grosse terrine et un grand saucisson pour participer à sa manière à la solidarité), a réuni 65 convives, ravis de cette action et qui se sont séparés très tard dans la soirée.



Tous ces dons et les tirelires ont été remis aux membres de l'association de soutien aux opéré(e)s du sein.

*Dans le cadre de la semaine rose d'Octobre Rose à Dammartin-sur-Meuse, la journée du 16 octobre était dédiée au bien-être et à la découverte du massage corporel énergétique MAHATMA®, du soin énergétique LAHOCHI et de l'auto-massage DO IN issu de la médecine Traditionnelle Chinoise dont la pratique douce et régulière est un atout santé pour tous. Florence et Sonia remercient toutes les participantes et donatrices, ainsi que le club des Anciens Bassignots. La coquette somme de **210,00 €** reçue en dons lors de cette journée a été reversée en intégralité à l'association de Soutien aux Opéré(e)s du Sein via le comité des fêtes de Dammartin.*

Une très belle journée d'échanges et de solidarité entre femmes. Un cadeau de la vie pour la vie. Merci.

Sonia peut être contactée pour recevoir un soin énergétique. L'auto-massage est une activité physique douce. Il apporte un gain d'énergie, libère de la fatigue et éclaircit le mental. Il est proposé en atelier gratuit le mardi à 18h15, salle de la mairie.

MARCHÉ DE NOËL.

Dimanche 30 novembre, le comité des fêtes de Dammartin-sur-Meuse organisait son second marché de Noël.

Suite au succès de l'année passée et au nombre croissant de demandes d'exposants, les organisateurs avaient choisi d'installer des stands également en extérieur. Cette année, trente artisans ont proposé leurs créations dans un espace joliment décoré aux couleurs de Noël.

Au détour des stands, les visiteurs pouvaient admirer ou acheter diverses décorations de Noël, des bijoux, des accessoires pour chiens, du miel artisanal, entre autres...

Pas encore trop occupé, le père Noël avait fait le déplacement en avant première offrant à chacun (petits et grands) la possibilité de repartir avec une photo souvenir.

En cuisine, Marie-Blanche présidente du comité des fêtes, et les membres de l'association s'affairaient à préparer les repas maison : gratin de pommes de terre, rôti de porc, fromage et, en dessert, de la brioche perdue au caramel beurre salé.

Au total, 60 repas ont été confectionnés et servis aussi bien aux exposants qu'aux visiteurs.

Une tombola gratuite proposait de deviner le nombre de bonbons placés dans un bocal. À l'issue de la journée, c'est Samuel Arnaud qui a trouvé le nombre exact, à savoir 102 bonbons. Il remporte ce bocal de bonbons ainsi qu'une peluche mannele. Johanna Jammas, avec une estimation de 101 bonbons, remporte le deuxième prix, soit un lot de produits de la ruche gentiment offert par M. Monget de la société « Qui s'y frotte s'y pique ».

À la fin de cette journée, le comité des fêtes s'est dit très satisfait de ce deuxième marché de Noël qui sera très probablement renouvelé l'an prochain le dimanche 6 décembre 2026.



LES BASSIGNOTS

CROISIÈRE. L'association Les Bassignots, partenaire avec RS Distribution, organisait conjointement une mini-croisière en Val-de- Saône. Vendredi 16 mai, dès 7 h 45, une cinquantaine de personnes ont pris place à bord d'un bus affrété spécialement pour la journée.

Arrivées à Beaujeu (Haute-Saône), elles ont pris un petit- déjeuner. La matinée était destinée à prendre connaissance du catalogue commercial de l'entreprise RS Distribution.

A midi, un copieux repas a permis aux invités de reprendre des forces avant de rejoindre Gray (Haute-Saône) et prendre place à bord de la vedette "L'Audacieux", l'occasion de découvrir la Saône sous un angle nouveau et de profiter d'une croisière commentée d'une heure et demie avec passage d'écluse.

Dans le respect de la protection de notre planète, la navigation c'est faite avec un bateau révolutionnaire à propulsion électro-solaire respectueux de l'environnement.

Le retour à Dammartin-sur-Meuse s'est effectué vers 18 h 30. Tous les participants ont été ravis de cette superbe journée ensoleillée.



MERCREDI JEUX DE CARTES. Après une pause estivale de deux mois, l'association Les Bassignots reprend ses après-midis récréatifs tous les mercredis. C'est ainsi qu'une vingtaine de personnes venant de Dammartin-sur-Meuse, mais aussi des villages environnants, se retrouvent sous la houlette de Mauricette, dans une salle mise à la disposition du club par la municipalité.

L'association invite toutes les personnes aimant jouer aux cartes (belote, tarot…) et autres jeux de société, à venir passer un bon moment entre copains, le mercredi après-midi, à la salle des fêtes. Elles seront les bienvenues.



CONCOURS DE BELOTTE . L'association Les Bassignots organisait son traditionnel concours de belote samedi 25 octobre à la salle des fêtes.

Vingt-deux équipes se sont affrontées afin de remporter le premier prix. C'est à 14 h que les premiers jeux ont débuté et le concours s'est déroulé en cinq manches de douze donnes.



Ce n'est que vers 18 h 30 que les dernières parties se sont disputées et la victoire est revenue à l'équipe de Christophe et Martial qui remporte le premier prix avec 5 964 points, suivie de l'équipe Yves et Bernard avec 5 893 points, puis Éric et Jean-Claude, 5 686 points.



Tous les participants ont reçu un lot. Buvette et gaufres ont permis à tous de reprendre des forces entre les parties. L'association Les Bassignots remercie tous les participants.

SOIRÊE BEAUJOLAIS. La traditionnelle soirée Beaujolais s'est tenue le jeudi 20 novembre 2025 à la salle des fêtes de Dammartin-sur-Meuse.

Une trentaine de personnes a répondu présent, réunissant habitants de la commune et des villages voisins. La convivialité et la bonne humeur étaient au rendez-vous. Le Beaujolais nouveau a été tiré et dégusté accompagné de salades, de charcuteries, de fromages et de desserts. Le buffet était concocté par Céline de Sarrey.

Félicitations aux membres du club des Bassignots pour l'organisation de cette soirée Beaujolais chaleureuse et festive.



LOTO. Le dimanche 23 novembre, le club des Bassignots a organisé son loto annuel. Plus de quatre vingt joueurs passionnés étaient présents pour tenter leur chance. De nombreux bons d'achats ont ainsi été distribués au hasard des neuf parties proposées. Comme c'est toujours le hasard qui décide, les plus chanceux sont repartis avec un ou plusieurs lots.



Les activités du club des Bassignots sont importantes tout au long de l'année. Elles contribuent à l'animation de notre village. Le club donne à nos anciens des occasions de se retrouver et de passer ensemble des bons moments de convivialité. Le club est un rempart à la solitude. Il est à rappeler que l'isolement et la dé-sociabilisation sont des préoccupations majeures dans nos campagnes. Elles touchent beaucoup de nos ainés. Se retrouver régulièrement en association (s) créé des liens et contribue grandement au maintien des facultés cognitives d'un individu et à son indépendance.

L'assemblée générale du club des Bassignots se tiendra le 10 décembre 2025. Un repas des membres chez Céline à Sarrey clôturera cette AG et cette année riche en sorties et manifestations. Les nouvelles adhésions sont possibles tout au long de l'année.

LA SAINT HUBERT

Comme tous les ans, nous avons organisé un repas de fin de saison, avec nos épouses dans la salle des fêtes de la commune (je remercie d'ailleurs le conseil municipal pour cette mise à disposition). Cela a été un moment chaleureux et convivial comme d'habitude. À cette occasion Gérard Lucot nous a annoncé qu'il mettait un terme définitif à la chasse en raison de son âge et d'impatience au poste par temps de grand froid. Nous le regretterons, nous saluons ce pilier de Dammartin pour la chasse et garderons en souvenirs des moments de franche rigolade.



Il devient urgent de trouver des partenaires, ils manquent cruellement de chasseurs dans notre commune, comme à l'échelon national... Les jeunes ne sont plus attirés par cette pratique qui était transmise de génération en génération. Cela est dû aussi à la désertification de nos communes et l'intérêt des jeunes pour les grandes métropoles. Cette situation est très inquiétante pour nous, car dans quelques années proches il n'y aura plus de société de chasse à Dammartin.

Je me tiens à disposition pour toutes les personnes désireuses de participer et d'intégrer notre société.

Je vous souhaite de joyeuses fêtes.

Jean-Marc Fabre.

Dernière minute

Novembre

Changement d'un vase d'expansion au château d'eau



Avant le bouclage de ce numéro du bulletin communal, une panne sur le réseau de distribution d'eau a nécessité une intervention urgente.

Des problèmes de surpression et des "coups de bélier" fréquents ont été signalés, en particulier dans la rue de la chapelle. En cause, un vase d'expansion de 300 litres, justement installé pour réguler la pression dans le réseau, dont la membrane a percé.

Un vase neuf a été commandé en urgence à Michel Métaux Sanitaire Chauffage de Lanques-sur-Rognon le mercredi 26 novembre. Il a été livré le jeudi 27 et remplacé au château d'eau le vendredi matin 28 novembre. Merci à Jean-Marc et à Jean-Paul pour leur disponibilité et leur efficacité !



JEUX

MOTS MÉLANGÉS



Cherchez dans la grille ci-contre les MOTS de la liste ci-dessous. Un mot de cette liste n'est pas présent dans la grille.

M	S	F	S	R	F	N	D	S	B	S	E	C	N	E
F	U	E	I	T	O	T	A	O	N	P	I	O	I	U
X	R	Z	N	R	I	U	V	O	S	E	R	N	S	Q
O	N	A	T	I	C	U	N	J	G	V	E	F	I	E
Z	E	I	M	I	G	G	R	A	S	I	T	I	A	T
E	C	U	S	B	I	R	M	F	T	A	U	T	R	S
X	V	S	F	P	O	O	E	M	V	N	C	U	S	A
P	O	W	M	S	R	I	C	B	D	D	R	R	Z	P
N	Z	A	X	F	L	E	S	H	U	E	A	E	O	Z
G	H	J	W	T	G	T	B	E	S	A	H	G	Q	P
C	O	U	R	G	E	T	T	E	S	Z	C	E	O	A
T	U	A	H	C	I	T	R	A	U	U	T	U	U	T
L	E	G	U	M	E	S	N	Q	S	R	L	R	W	E
V	E	T	A	M	O	T	L	Q	U	E	R	B	B	S
G	A	T	E	A	U	E	G	S	T	J	Q	E	U	J

CITRON **BEURRE** **CONFITURE**

ŒUFS **FROMAGE** **PATES**

RIZ **SAUCISSON** **CHARCUTERIE**

VIANDE **POULET** **LEGUMES**

GATEAU **ARTICHAUT** **TOMATE**

AUBERGINES **ORANGE** **CHAMPIGNONS**

FRUITS **COURGETTES** **RAISIN**

FRAMBOISES **PASTEQUE**

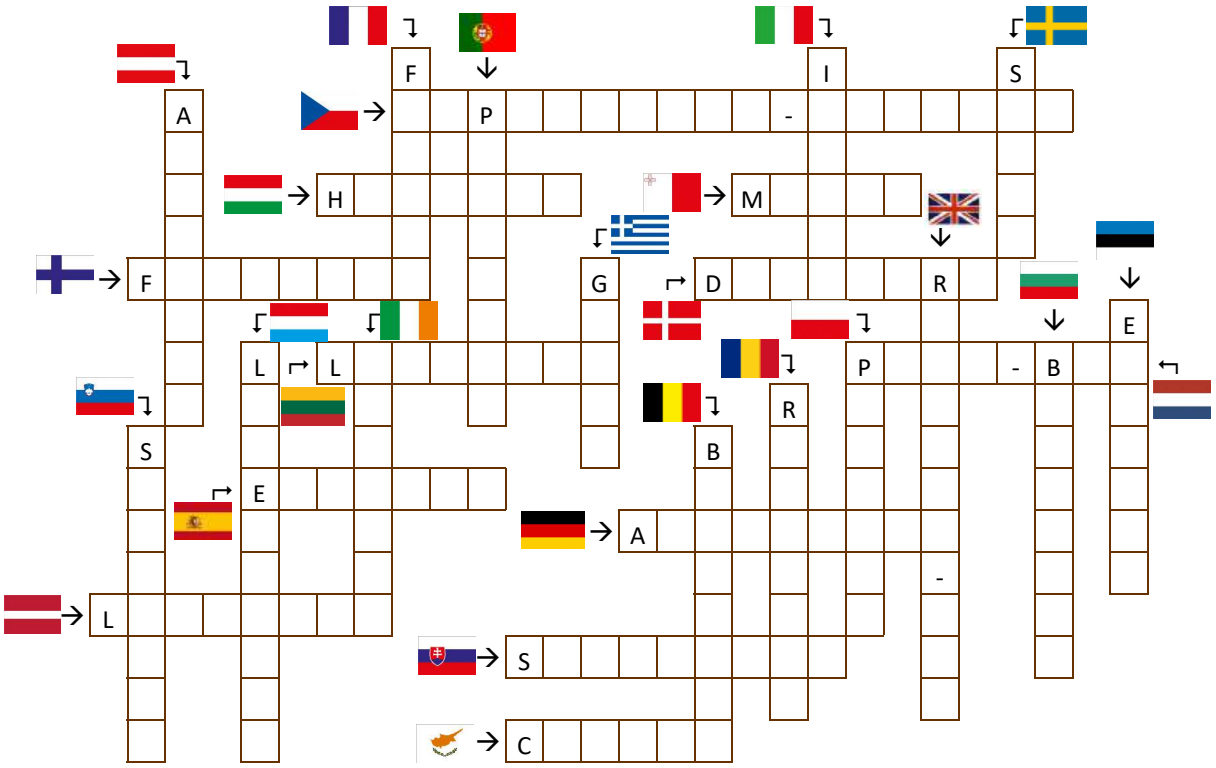
PROVERBE

En remettant dans le bon ordre les 10 cases ci-dessous, reconstituez un proverbe français

TIEN	LAPA	TAME	ITES	UX

CEES	REMA	ISSO	TDO	NFRU

DRAPEAUX FLÉCHÉS



Remplissez les cases ci-contre avec le nom des pays européens en vous aidant de leurs drapeaux.



Dès 16 ans, il est obligatoire de se faire recenser. Pour les jeunes de Dammartin-sur-Meuse, cette formalité simple se fait à la mairie.

Vous devez vous munir des documents suivants :

- Carte nationale d'identité ou passeport valide ou tout autre document justifiant de la nationalité française
- Livret de famille à jour.

La mairie vous remet votre attestation de recensement le jour-même de votre recensement citoyen.

Attention : Vous ne pouvez pas obtenir de duplicata de cette attestation.

Cette attestation est indispensable pour pouvoir vous inscrire avant l'âge de 18 ans à un examen (BEP, Bac...) ou un concours administratif en France.

Vous serez convoqué à la journée défense et citoyenneté (JDC). Il faut avoir fait la JDC (ou en avoir été exempté), pour pouvoir vous inscrire à partir de 18 ans à un examen (BEP, Bac...), ou à un concours administratif, ou à l'examen du permis de conduire en France. Cette obligation cesse à partir de votre 25e anniversaire.

Vous serez inscrit automatiquement sur les listes électorales dès votre 18e anniversaire et pourrez alors participer au vote.

JE M'INSCRIS SUR LES LISTES ÉLECTORALES



Pour pouvoir voter aux prochaines élections, il est nécessaire de vous inscrire sur les listes électorales de votre commune. L'inscription sur les listes électorales peut être réalisée en ligne jusqu'au sixième mercredi précédant le scrutin.

Pour demander une inscription sur les listes électorales, vous devez remplir deux conditions cumulatives.

Avoir le droit de vote, ce qui implique de :

- posséder la nationalité française ;
- être majeur (18 ans) au plus tard la veille du scrutin ou, en cas de second tour, la veille du second tour ;
- jouir de ses droits civils et politiques.

Avoir une attache avec la commune au titre de :

- son domicile principal
- sa qualité de contribuable, sa qualité de gérant de société.

Accéder à la demande d'inscription en ligne sur les listes électorales : https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R16396

Grâce au téléservice "Demande d'inscription en ligne sur les listes électorales", vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales en ligne.

À l'appui de votre demande d'inscription, vous aurez à transmettre plusieurs documents :

- un justificatif de votre identité (par exemple votre carte nationale d'identité) ;
- un justificatif de votre lien avec la commune de vote (par exemple votre facture d'électricité comme justificatif de domicile).



Si vous êtes citoyen d'un autre pays de l'Union Européenne, vous aurez à transmettre une déclaration sur l'honneur précisant votre situation électorale. Vous pouvez effectuer cette déclaration directement en ligne.

Vous pouvez aussi vous inscrire sur les listes électorales de votre commune en vous rendant à la mairie. Il vous faudra juste fournir un justificatif d'identité, un justificatif de domicile et un formulaire Cerfa n°12669 de demande d'inscription disponible en mairie.

RÉFORME ÉLECTORALE POUR LES ÉLECTIONS MUNICIPALES POUR LES COMMUNES DE MOINS DE 1000 HABITANTS.

La réforme électorale introduite par la **loi du 21 mai 2025** modifie profondément le mode de scrutin pour les élections municipales de notre commune concernée par cette loi. Voici les principaux changements à retenir :

- **Scrutin de liste paritaire obligatoire** : Les candidats devront désormais se présenter sur des listes complètes, avec une alternance **stricte** homme/femme ou femme/homme.
- **Fin du panachage** : Il ne sera **plus possible** de rayer ou d'ajouter des noms sur les bulletins de vote, ni de modifier l'ordre des candidats.



Pour Dammartin-sur-Meuse, les listes de candidats doivent compter au minimum 9 noms et jusqu'à maximum 13, alternativement et obligatoirement une femme/ un homme ou un homme/une femme.

La date limite de dépôt des listes des candidats en sous-préfecture est le jeudi 26 février 2026.

Lors du scrutin, s'il y a :

- Une seule liste : elle est élue dès le premier tour, les 11 premiers noms de la liste sont élus conseillers municipaux.
- Deux listes : la liste qui a le plus de voix obtient une prime majoritaire (6 élus) les cinq autres conseillers seront répartis à la proportionnelle à partir des deux listes.
- Trois listes et plus : si aucune liste n'obtient plus de 50% des suffrages exprimés, il y a un deuxième tour.

Élections municipales

1er tour : 15 mars 2026

2ème tour : 22 mars 2026

La parité au sein d'une liste

Code électoral - art.264 *La liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe.*

OUI	OUI	NON	NON
Homme	Femme	Femme	Femme
Femme	Homme	Femme	Homme
Homme	Femme	Homme	Homme
Femme	Homme	Homme	Femme
Homme	Femme	Femme	Homme
Femme	Homme	Homme	Femme
Homme	Femme	Femme	Femme
Etc...	Etc ...	Etc ...	Etc ...

L'obligation de parité ne concerne que la liste en elle-même.

Elle n'a d'effet ni sur la désignation du maire, ni sur l'ordre des adjoints.

Fin du panachage

Impossibilité de rayer des noms	Impossibilité d'ajouter des noms	Impossibilité de modifier l'ordre des candidats
G.DUPONT	K. [illegible]	G.DUPONT
I. DUVAL	G.DUPONT	J. DUVAL
A. [illegible]RDINET	J. DUVAL	A. JARDINET
L. MARGINAL	A. JARDINET	L. MARGINAL
P. FOREST[illegible]	L. MARGINAL	P. FORESTIER
J. NEMARD	P. FORESTIER	[illegible]. NEMARD
O. BONNARD	J. NEMARD	O. BONNARD
	O. BONNARD	
Élections municipales	*Élections municipales*	*Élections municipales*

Nombre de candidats par liste

Code électoral - *Les listes sont réputées complètes si elles comptent jusqu'à **deux candidats de moins** que l'effectif prévu et au plus **deux candidats supplémentaires.***

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
Incomplétude possible				Effectif de base				Candidats supplémentaires possibles				

Possibilité d'un nombre de candidats différents d'une liste à l'autre pour la même commune

SERVICE DES EAUX



QUELLE EAU BUVEZ-VOUS ?

ZONE DE DISTRIBUTION : DAMMARTIN-SUR-MEUSE

Conclusion sanitaire

2024 L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.

Indicateur global de qualité

A

A : Eau de bonne qualité
B : Eau de qualité convenable
C : Eau de qualité insuffisante
D : Eau de mauvaise qualité

Indicateur 2023 : A

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par plus de 2 captages. L'eau qui l'alimente est souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 110 personnes sur 1 commune (DAMMARTIN-SUR-MEUSE). Le responsable des installations est : « MAIRIE DE DAMMARTIN-SUR-MEUSE ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « MAIRIE DE DAMMARTIN-SUR-MEUSE » qui assure l'exploitation du réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE — A — Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : 13
Conformité : 100 %
Valeur maxi : 0 n/100 ml
Années prises en compte : 2022, 2023, 2024

NITRATES — A — Très bonne qualité

Eléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. La maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : 1
Valeur moyenne : 3,4 mg/l
Valeur maxi : 3,4 mg/l

PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS — A — Très bonne qualité

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : 1
Conformité : 100 %
Nombre de substances recherchées : 180
Valeur maxi : 0 microgramme/l
Année prise en compte : 2022

FLUOR — A — Très bonne qualité

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

Nombre de prélèvements : 1
Valeur moyenne : 0,18 mg/l
Valeur maxi : 0,18 mg/l
Année prise en compte : 2022

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

DURETE — Eau dure

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : 1
Valeur moyenne : 28,1 °f
Valeur maxi : 28,1 °f

Quelques conseils

Pour les usages courants, l'eau du robinet ne nécessite pas de traitement complémentaire. Si vous possédez un système de traitement de l'eau, entretenez-le régulièrement.

Consommez régulièrement l'eau du réseau d'eau froide. Elle se conserve au frais sans excéder 24 heures.

Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

Pour éviter tout risque de contamination, il est déconseillé d'avoir de connexion entre les canalisations d'eau d'un part et d'un récupérateur d'eau pluviale et celle du réseau public.

Pour aller plus loin

Retrouvez les résultats de surveillance de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Date le 18/04/2025
IDX C12001651

Le indicateur global est calculé à partir de 20 paramètres (familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité). Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité des canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur toutes ses communes.

ARS GRAND EST - Délégation territoriale de la Haute-Marne - 82 rue du Commandant Hugueny - CS 22123 - 52905 CHAUMONT CEDEX 9
03 25 30 62 18 — ars-grandest-dt52-eaux@ars.sante.fr



QUELLE EAU BUVEZ-VOUS ?

ZONE DE DISTRIBUTION : MALROY

Conclusion sanitaire

2024 L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.

Indicateur global de qualité

A

A : Eau de bonne qualité
B : Eau de qualité convenable
C : Eau de qualité insuffisante
D : Eau de mauvaise qualité

Indicateur 2023 : A

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par un captage : FORAGE 1993 DE MALROY. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 16 personnes sur 1 commune (DAMMARTIN-SUR-MEUSE). Le responsable des installations est : « MAIRIE DE DAMMARTIN-SUR-MEUSE ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « MAIRIE DE DAMMARTIN-SUR-MEUSE » qui assure l'exploitation du réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE — A — Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : 12
Conformité : 100 %
Valeur maxi : 0 n/100 ml
Années prises en compte : 2022, 2023, 2024

NITRATES — A — Très bonne qualité

Eléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. La maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : 2
Valeur moyenne : 0,295 mg/l
Valeur maxi : 0,59 mg/l

PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS — A — Très bonne qualité

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : 1
Conformité : 100 %
Nombre de substances recherchées : 180
Valeur maxi : 0 microgramme/l
Année prise en compte : 2023

FLUOR — A — Très bonne qualité

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

Nombre de prélèvements : 1
Valeur moyenne : 0,19 mg/l
Valeur maxi : 0,19 mg/l
Année prise en compte : 2023

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

DURETE — Eau dure

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : 2
Valeur moyenne : 25,8 °f
Valeur maxi : 26,1 °f

Quelques conseils

Pour les usages courants, l'eau du robinet ne nécessite pas de traitement complémentaire. Si vous possédez un système de traitement de l'eau, entretenez-le régulièrement.

Consommez régulièrement l'eau du réseau d'eau froide. Elle se conserve au frais sans excéder 24 heures.

Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

Pour éviter tout risque de contamination, il est déconseillé d'avoir de connexion entre les canalisations d'eau d'un part et d'un récupérateur d'eau pluviale et celle du réseau public.

Pour aller plus loin

Retrouvez les résultats de surveillance de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Date le 18/04/2025
IDX C12001652

Le indicateur global est calculé à partir de 20 paramètres (familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité). Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité des canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur toutes ses communes.

ARS GRAND EST - Délégation territoriale de la Haute-Marne - 82 rue du Commandant Hugueny - CS 22123 - 52905 CHAUMONT CEDEX 9
03 25 30 62 18 — ars-grandest-dt52-eaux@ars.sante.fr

LA RÉFORME DES REDEVANCES DES AGENCES DE L'EAU. Vous avez pu constater sur votre dernière facture d'eau l'apparition de trois nouvelles redevances qui remplacent les deux anciennes (Pollution domestique et modernisation des réseaux)



1. Une redevance sur la consommation d'eau potable, applicable à tous les abonnés.
2. Une redevance pour la performance des réseaux d'eau potable, prélevée auprès des collectivités et répercutée sur les abonnés.
3. Une redevance pour la performance des systèmes d'assainissement collectif, appliquée aux collectivités gérant l'assainissement et refacturée aux abonnés.

Deux de ces redevances sont liées aux performances des communes dans leur gestion de l'eau et de l'assainissement. Notre commune devra faire des efforts pour améliorer la performance de l'assainissement en particulier. C'est pourquoi le conseil municipal a décidé, dès 2023, de réaliser un schéma directeur "Assainissement".

Les conclusions de ce diagnostic hiérarchisent les travaux à réaliser pour rendre notre assainissement plus efficient. La première phase de travaux se déroulera en trois parties ; La réfection totale des réseaux d'eaux usées de la rue de la Chapelle et de la rue du Moulin ; La déconnexion des eaux pluviales de la rue du Charmoy ; La rénovation de la canalisation qui achemine les eaux usées à la station d'épuration.



LA FIN PROGRAMMÉE DES RÉSEAUX CUIVRE.

La modernisation des infrastructures de télécommunication est en cours dans notre pays, au travers de grands chantiers pour apporter l'Internet fixe à Très Haut Débit partout sur le territoire. Depuis plusieurs années, la fibre optique est arrivée dans notre village. La plupart des maisons sont maintenant connectées à internet grâce à cette technologie. Néanmoins , il reste quelques foyers encore reliés à internet par le réseau filaire en cuivre qui est amené à disparaitre.

Dans ce cadre, Orange a initié un vaste chantier de fermeture de son réseau historique en cuivre. Ce dernier va progressivement fermer sur tout le territoire à échéance 2030, ce qui implique une migration de tous les usagers vers de nouvelles technologies plus modernes et plus performantes, telles que la fibre optique, les réseaux très haut débit mobile et le satellite.

Cette fermeture de réseau se déroule au travers de sept lots annuels de communes, dans le respect de délais de prévenance encadrés par la réglementation. Pour chaque lot, les communes sont identifiées avec un processus de sélection mené par les équipes d'Orange, au terme duquel une première liste de communes est constituée. Cette liste est ensuite portée à la connaissance des parties prenantes lors d'une phase de partage, qui doit permettre à chacune d'entre elles de prendre connaissance du projet. Une fois cette phase de partage achevée, la liste finale des communes est constituée et le lot peut être officiellement lancé.

C'est dans ce contexte et après les quatre premiers lots engagés, que Dammartin-sur-Meuse a été présélectionné pour être intégré au lot n°5 de fermeture du réseau cuivre, dont la date de fermeture technique interviendra en **2029**: l'ensemble des services sur cuivre seront arrêtés et les utilisateurs du réseau cuivre devront avoir migré sur une autre technologie disponible.

Si vous êtes concernés, afin d'éviter l'interruption de votre connexion, vous êtes invités à vous rapprocher de votre opérateur.

NUMÉRISATION DES REGISTRES D'ÉTAT CIVIL .

Cet été, la commune a confié à une entreprise spécialisée la numérisation des registres d'État civil de Dammartin-sur-Meuse. Le prestataire choisi a assuré le transport sécurisé, la numérisation haute résolution, et l'indexation pour une recherche facilitée.

L'objectif de cette numérisation est d'une part de protéger nos registres papier, souvent anciens et fragiles, exposés à l'usure, aux manipulations répétées pour photocopier les actes et aux risques environnementaux. La numérisation permet de conserver leur contenu sans altérer les originaux.





Une fois scannés, les actes sont stockés sous forme numérique dans des environnements informatiques sécurisés, réduisant les risques de perte ou de falsification. Ils peuvent être consultés rapidement ce qui facilite les démarches administratives, notamment les demandes d'actes de naissance, mariage ou décès.

Les fichiers numériques sont compatibles avec les logiciels de gestion de notre collectivité. Les mentions marginales peuvent y être ajoutées. Cette opération procure un gain de temps appréciable.

AIDES À LA RÉNOVATION

AIDES A LA RÉNOVATION DE L'HABITAT
PROPRIÉTAIRES OCCUPANTS

Avec le soutien de différents partenaires (l'État, l'ANAH, la Région Grand-Est, le Conseil Départemental de la Haute-Marne et la ville de Langres) la communauté de communes du Grand-Langres met en œuvre le programme Féli'CITÉS visant la rénovation de l'habitat. Cette opération permet aux propriétaires occupants de notre commune de bénéficier pendant 5 ans :

⇒ **D'AIDES FINANCIERES** pour rénover leur logement

⇒ **D'UN ACCOMPAGNEMENT ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE GRATUIT** par le cabinet d'études URBANIS, spécialisé dans la rénovation de l'habitat.

★ Accompagnement administratif à l'élaboration de vos dossiers de demande de subvention.

★ Accompagnement technique au calibrage de votre projet en fonction des conditions d'éligibilité.

VOTRE CONTACT

Pour tout renseignement, contactez **Urbanis**, *animateur de l'opération en charge de l'accompagnement des propriétaires :*

Urbanis

29 Boulevard Carnot - 21 000 DIJON
Mail : langres@urbanis.fr
Stella GRIVEAUX—Chargée de mission
stella.griveaux@urbanis.fr - 03 85 93 93 89 / 06 30 13 84 77

LES PERMANENCES

Accueil du public (avec ou sans rendez-vous) dans les locaux du service urbanisme et Habitat Foncier de la CCGL

27 place d'Armes Commandant Chauchard - CS 70127 - Bâtiment 21 - 52200 Langres
Tél : 03 25 86 86 85

★ **Le 1er lundi de chaque mois** de 12h00 à 15h00
★ **Le 3ème jeudi de chaque mois** de 15h00 à 18h00

MAIS AUSSI D'AUTRES AIDES MOBILISABLES (*Non liées à l'opération Féli'Cités*)

★ **PROGRAMME D'AIDE À L'ADAPTATION DU LOGEMENT** du Conseil Départemental - Contact SOLIHA : 03 25 03 17 22

★ **ECOT PRÊT À TAUX ZÉRO appelé éco-PTZ**, avec 3 grandes catégories de travaux concernées :



- Les travaux de rénovation ponctuelle permettant à votre logement d'améliorer sa performance énergétique (par exemple, isolation de votre toiture, changement de fenêtres et/ou de chauffage)
- Les travaux de rénovation globale permettant à votre logement d'atteindre une performance énergétique minimale
- Les travaux de réhabilitation de votre installation d'assainissement non collectif par un dispositif ne consommant pas d'énergie

Pour en savoir plus : https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F19905

★ **MAPRIMERÉNOV**

Principale aide de l'État pour la rénovation énergétique :

• Accessible à tous les propriétaires et copropriétaires, qu'ils habitent leur logement ou qu'ils le mettent en location.

• Le montant de l'aide varie en fonction des revenus du foyer et du projet de travaux. L'aide est cumulable avec les aides des collectivités locales, des caisses de retraite et, sous certaines conditions, avec les certificats d'économie d'énergie (CEE).



Les opérations finançables :

• une rénovation d'ampleur permettant un gain d'au moins 2 étiquettes énergétiques ;
• une rénovation par geste : chauffage ou isolation ;
• la rénovation de votre copropriété.

★ **AIDES DES FOURNISSEURS D'ÉNERGIE** : (Certificat d'Économie d'Énergie)

Bénéficiez d'une prime *énergie* allant jusqu'à 5 000 € en déposant votre dossier CEE ! Faites des travaux d'*économies d'énergie* et bénéficiez de l'aide financière ENGIE. Souscription simple. Chèques CEE.

★ **PRETS OU SUBVENTIONS À L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT** de la CAF, MSA, Caisse de retraite, MDPH…

Vous pouvez bénéficier d'un prêt à l'amélioration de l'habitat (Pah) pour réaliser des travaux de rénovation ou d'isolation thermique, dans votre résidence principale. Votre Caisse peut également vous accorder ce prêt si vous êtes assistant (e) maternel (le) et que vous exercez votre activité professionnelle à domicile.

★ **LE DISPOSITIF RBC D'EDF** mobilisable pour vos travaux d'amélioration énergétique permettant d'aboutir à une rénovation thermique performante - Avec cette offre EDF Rénovation Basse Consommation, vous bénéficiez d'un accompagnement technique et financier par un Chargé d'affaires EDF RBC tout au long de votre projet, du diagnostic thermique de votre résidence jusqu'à la réception des travaux. Un projet peut bénéficier de la part du programme EDF :



- D'un diagnostic thermique global de l'habitation.
- De l'identification des travaux de rénovation à engager.
- Des artisans qualifiés et partenaires du programme EDF
- D'un Eco-prêt à taux 0%.
- Des aides financières de EDF : les éco-avantages

• Et de l'accompagnement d'un Chargé d'affaires EDF « Rénovation Basse Consommation » tout au long du projet.
Contact : 0 810 055 052

★ **ACTION LOGEMENT** : Subventions et prêts aux travaux pour les propriétaires qui sont salariés d'une entreprise du secteur privé - Contact : Agence de Chaumont - 03 25 01 27 82 - www.actionlogement.fr

Les projets finançables :

- Les travaux d'amélioration,
- Les travaux d'amélioration de la performance énergétique,
- Les travaux d'adaptabilité du logement au handicap (intérieurs et extérieurs).

SERVICES COMMUNAUX

Horaires d'ouverture de la POSTE

et de la MEDIATHÈQUE

Lundi - mardi - jeudi - vendredi

de 9 h 00 à 12 h 00

Mercredi et samedi de 9 h 00 à 10 h 00

Secrétariat Mairie

54, rue Principale

Tél : 03 25 90 71 26

Mail : *mairie-dammartin-sur-meuse@wanadoo.fr*

Secrétaire de Mairie : ***Colette JAMMAS***

Horaires d'ouverture du secrétariat de mairie :

Lundi de 17 h 30 à 19 h 00

Jeudi : de 10 h 30 à 12 h 00

Information

Le secrétariat de mairie sera fermé

le jeudi 25, le lundi 29 décembre 2025

et le jeudi 1er janvier 2026.

En cas d'urgence, s'adresser au maire ou aux adjoints .

FERMETURE ANNUELLE DE L'AGENCE POSTALE et de la MEDIATHÈQUE

Du samedi 27 décembre 2025

au samedi 3 janvier 2026 inclus.

TARIFS ET LOCATIONS

Les calendriers des disponibilités des deux salles sont consultables sur le site internet : http://www.dammartin-malroy.fr/index.php

Prévoir un supplément pour la consommation d'électricité et la location de vaisselle.

Salle des Fêtes	Habitants de Dammartin	Extérieurs au village
Journée semaine	50 €	100 €
Journée samedi ou dimanche	70 €	150 €
Journée expo-vente		300 €
Week-end complet	100 €	300 €

Étangs Marcq et du Petit Val

Tarifs des Cartes de Pêche

	Année	Mois	Journée
Habitants de Dammartin	20 €	10 €	2,50 €
Enfants de Dammartin moins de 15 ans - Gratuit			
Extérieurs	35 €	15 €	5 €
Extérieurs moins de 15 ans	10 €	5 €	2 €

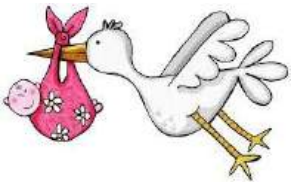
Pour acheter une carte de pêche s'adresser à :

Sophie à l'Agence Postale

le matin

Tél : 03 25 90 71 26

ÉTAT CIVIL



Naissances



Enzo MAUCLAIRE

Le petit Enzo est né la 12 décembre 2024. Il fait le bonheur de sa maman Florine GARNIER et de son papa. La famille habite au 18 rue Principale.

Kevan COUTURIER

Deux jours après Enzo, la famille COUTURIER s'agrandissait avec la venue au monde de Kevan, le 14 décembre 2024. Il rejoint ses cinq frères et sœurs. Livio 12 ans , Nolan 11 ans, Ilana 9 ans, Siana 7 ans et Kiara 3 ans. Toute cette belle famille habite au 49 rue Principale.

Camron THOUVENOT

Margaux,10 ans et Madison, 15 ans ont eu la joie d'accueillir la naissance de leur petit frère Camron le 21 juillet 2025. Tiffany ADAM et Jérémy THOUVENOT et leur petite famille habitent au 28 rue de la Chapelle depuis plusieurs années où ils sont très appréciés. Le papa travaille dans une ferme au Chatelet sur Meuse.

Léon CHAMPS

Après leur mariage à Marcilly en Bassigny le 24 août 2024, Madison et Christopher sont heureux de la naissance leur premier enfant. Le petit Léon est né le 9 août 2025.

Le couple habite au 23 hameau de Malroy dans la nouvelle maison qu'ils ont construite et où ils viennent d'emménager.

Madison est psychologue et Christopher est agriculteur à Malroy. Fabienne et Hervé sont des grands-parents comblés, à quelques jours d'intervalle, sont nées Ana et Eléna, les jumelles de leur fils Tony.

Faustine SARRAZIN

Faustine est venue au monde le 24 août 2025. Elle rejoint ses deux grands frères Émile 5 ans et demi et Armand 3 ans et demi. Célia et Romain et leurs enfants habitent depuis plusieurs années dans la maison du Haut du Moulin au 1 rue principale.

L'ensemble des associations, le conseil municipal et les salariés vous présentent pour l'année 2026, leurs meilleurs vœux de santé, de bonheur, de joie et de réussite et vous souhaitent un excellent Noël et de bonnes fêtes de fin d'année.

A vos agendas pour 2026 !

Dimanche 12 avril
Pêche à la truite
Comité des fêtes
Étangs du Petit Val

Samedi 18 avril
Repas de printemps
Club des Bassignots
Salle des fêtes

Vendredi 8 mai
Armistice 1939 -1945
Conseil municipal
Salle des fêtes

Mercredi 20 mai
Sortie bateau Saut du Doubs
Club des Bassignots

Mardi 14 juillet
Fête Nationale
Comité des fêtes
Conseil municipal
Salle des fêtes

Samedi 15 août
27ème Vide-Greniers
Comité des fêtes
Rue de la Chapelle

Samedi 17 octobre
Concours de belote
Club des Bassignots
Salle des fêtes

Mercredi 11 novembre
Armistice 1914-1918
Conseil municipal
Salle des fêtes

Jeudi 19 novembre
Beaujolais nouveau
Club des Bassignots
Salle des fêtes

Dimanche 22 novembre
Loto
Club des Bassignots
Salle des fêtes

Dimanche 6 décembre
Marché de Noël
Comité des fêtes
Salle des fêtes

SOLUTIONS JEUX

PROVERBE

"La patience est amère, mais son fruit est doux"

MOTS MÉLANGÉS

Le mot absent de la grille de mots mélangés est le mot : **Orange**

DRAPEAUX FLÉCHÉS

